

PAROLE À...

PATRICK TOUSEAU, EDUCATEUR SPORTIF

Syndiqué au S²E²T-CGT, mandaté à la Commission Mixte Paritaire du Sport*

Les élections TPE arrivent dans quelques mois, explique-nous en quoi tu es concerné :

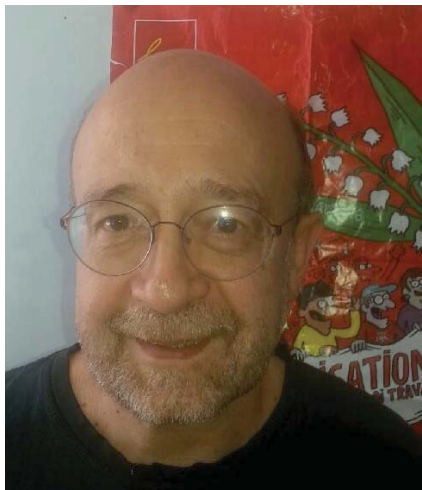
Je suis salarié dans deux TPE associatives donc concerné au premier plan. Mais au-delà de ma situation personnelle, nous sommes près de 200 000 salariés isolés dans des associations, clubs, ligues et entreprises employeurs (75% des entreprises du secteur ont de 1 à 5 salariés), devant composer avec les temps partiels, les contrats intermittents et pour une partie d'entre nous les aléas du travail saisonnier.

Au nom de « l'idéal sportif » nous subissons des amplitudes de travail illégales, ceci lié à l'activité sportive et compétitive, des heures de préparation de cours non reconnues par l'employeur. Pire encore quand celui-ci exerce une « incitation » à travailler pour des indemnités (non légales) ou à s'orienter vers le statut d'auto-entrepreneur.

Quel est l'enjeu d'une bonne représentativité de la CGT ?

L'enjeu est essentiel, la CGT est la seule organisation syndicale s'étant opposée aux avenants sur les temps partiels (autorisés à partir de 2 heures hebdomadaires), à revendiquer des augmentations salariales pour tous les salariés, augmentations actuellement limitées au seul SMC (salaire minimum conventionnel) et qui consistent pour les dernières en date à un rattrapage du SMIC.

Enfin, avec la loi Travail et l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords d'entreprise nous placeraient dans un rapport de force complètement délétère.



Isolés, contraints, quelle serait notre marge de résistance ?

Seule une bonne représentativité de la CGT peut nous permettre de réagir, de s'opposer à ces attaques. Au-delà de la stigmatisation du gouvernement et des médias, la CGT est en effet la principale force de résistance à ce projet.

Une bonne représentativité nous permettra d'être présents dans les instances à venir (régionales) pour la défense des salariés des TPE, de construire un réseau dans le domaine sportif nous permettant d'aller à la rencontre des salariés, de provoquer le lien nécessaire à toute action, ceci même si nous voulons plus de proximité avec des représentants syndicaux dans toutes les entreprises sans seuil d'effectif.



Pour toi, quelles revendications sont essentielles ?

Concernant les TPE, la revendication essentielle est d'obtenir les mêmes droits pour tous : droits à la représentativité, activités sociales, droits de défense et de soutien, ceci quelle que soit la taille de l'entreprise. C'est revendiquer la mise en place d'un nouveau statut du travail garantissant des droits attachés à la personne du salarié, des droits cumulables transférables d'une entreprise à une autre, opposables à tout employeur (santé, formation...).

Plus spécifiquement dans le sport, c'est pouvoir vivre de notre métier, c'est échapper à la précarité : cela veut dire lutter contre les temps partiels et les contrats saisonniers, cela veut dire mettre fin aux « emplois » jetables ; construire par la formation professionnelle notamment des emplois durables évoluant au long d'une carrière, cela nécessite aussi une prise en compte de la pénibilité liée à l'âge de certains de nos emplois.

C'est également dans le sport obtenir l'égalité femme-homme (salaires, formations), c'est la reconnaissance de notre mission éducative et par là du temps de travail effectif, à savoir temps de préparation des séances, temps d'encadrement lors des compétitions sportives, ceci par une modification de la Convention Collective nationale du Sport.

* (Syndicat d'entraîneurs éducateurs de Tennis de Table)